

GUIDE DES AIDES

AIDES AU DEVELOPPEMENT



Aide Acquisition de matériel pour les travailleurs handicapés

Bénéficiaires

- Personnes handicapées en situation de préparation, d'accès à l'emploi, de maintien dans l'emploi ou d'évolution professionnelle,
- Entreprises employant des salariés handicapés.

Contacts :

AGEFIPH Limousin
Immeuble Xénium 2
20, avenue d'Ariane
Parc d'Ester Technopole BP 36850
87068 Limoges cedex
Tél. : 0811 37 38 39

Finalités

Permettre aux personnes handicapées de compenser leur handicap dans les situations professionnelles grâce à des aides individuelles, techniques ou humaines.

Montant

- Aide à l'investissement : subvention représentant 50 % maximum du montant des investissements, limitée à 9 150 € par poste de travail ;
- Aide à la formation à l'utilisation des matériels et aides techniques : subvention dans la limite de 385 € par jour.

La participation de l'Agefiph est modulée en fonction du besoin de la personne, puisque les aides techniques ou les matériels peuvent être utilisés à des fins non professionnelles en plus de leur utilisation sur le lieu de travail.

Télécharger la fiche « Les aides techniques et humaines » sur le site de l'AGEFIPH.